

MELANGES RELIGIEUX.

MONTREAL, VENDREDI 21 NOVEMBRE 1851.

PREMIERE PAGE:—Un mot de vérité sur la vie religieuse des femmes (suite et fin). FEUILLETON:—LE MONTAGNARD OU LES DEUX REPUBLICAINS:—1793—1848.—Seconde partie, 1848.—(Suite.)

NOUVELLES D'EUROPE.

L'Africa arrivé le 19, sur les 3 heures p. m. à New-York, n'apporte que peu de nouvelles. Le prix du coton et celui de la fleur avaient haussé.

Kossuth a fait de nombreuses adresses au peuple et a reçu dans plusieurs villes d'Angleterre l'accueil le plus hospitalier.

FRANCE.—Le nouveau ministre de la justice, M. Corbin, a refusé d'entrer en charge. Il est remplacé par M. David. Le message de Louis Napoléon est long et d'une nature conciliante. Il commence par exprimer le désir de conserver les institutions existantes et il dénonce les anarchistes. Il donne un rapport sur chaque département.

Le ministère avait essayé une défitte et on s'attendait à un remaniement. Les journaux républicains étaient satisfaits de l'aspect des choses et du suffrage universel que le Siècle considère comme rendant toute guerre civile impossible. La nouvelle que le président avait l'intention de s'adresser au peuple pour sa réélection, en novembre prochain, est formellement désavouée par la Patrie, vraisemblablement d'une manière officielle.

La lettre suivante, adressée à Mgr. de Montréal, a été écrite sur uer en vue du Havre, par Mgr. Prince, à la date du 31 octobre:—

Monseigneur,

Nous voilà, grâce à Marie, en vue du Havre. Y rentrerons-nous avec la mariée du soir, assez à temps pour célébrer la Toussaint sur la terre de nos pères? Tous le désirent, mais personne plus que mes compagnons et moi. La traversée n'a pas été mauvaise; nous nous sommes assez bien tirés, après la maladie générale du premier jour, qui nous a privés de tout exercice le dimanche. Le 26, 2e dimanche, a été meilleur. Sur l'invitation du capitaine, nous avons fait un office régulier, sans avoir la messe, il est vrai, qui nous aurait été si bonne. (époque que le gros vent nous eût probablement empêchés de la dire, discussions dans notre chapelle, mais un office de vêpres. A 2 heures donc, les banquettes du grand salon se garnissent de spectateurs et de spectatrices; on s'y préparait à tout voir, à tout entendre. Nous nous distribuons nos parties; l'un chante, l'autre prie et l'évêque officie. A près l'annonce et la désignation de l'office, sur l'invitation à tous les chrétiens d'adorer leur créateur, en union avec leurs frères d'Amérique et d'Europe, l'évêque, en camail et rochet, commence à nous le Veni Ste. On chante: *Esprit St. descendez en nous*; puis, M. Lalocque adresse à toute l'assistance un excellent discours, dans lequel il développe cette essentielle vérité que "l'homme se doit à Dieu, comme l'univers se donne à l'homme; que "le chrétien adorateur, seul est grand dans les humiliations de la prière, dans les élans de la reconnaissance; que "lui seul, en un mot, est roi de ce monde, parce que lui seul peut reporter ce monde à son auteur et s'unir aux "intelligences sur la terre et dans la gloire." Tout cela benoît, nous chantons des psaumes, un Capitule, un solennel, *Ave maria stella*, suivi de verset et d'oraison. Après une bonne heure, le président congédie la religieuse assistance en faisant des vœux pour que tous arrivent à bon port, à celui surtout de la bienheureuse éternité; ce qu'il conclut par le chant de la bénédiction épiscopale, que presque tous reçoivent à genoux. *Lauds Deo et Maria* et sur terre et sur mer! Amen, Amen. Or, il y avait bien, dans cette réunion maritime, une dizaine de nationalités différentes, parmi lesquelles il faut compter un général chilien, un gouverneur de l'Honduras, un géologue de Borne, enfin une cinquantaine de passagers de chambre de bonne et très-intéressée compagnie. Du reste, le Humboldt procure toute l'aisance des meilleures hôtelleries, presque trop pour des pèlerins, même assez pour des malades. Néanmoins, bientôt, nous aimerons à en être hors.

Nous ne séjournerons pas au Havre, peu à Rouen, plus à Paris, à Chartres, à Lyon; puis à Avignon et à Marseille, où nous espérons assister, le 25, au sacre de notre cher seigneur d'Avant, qui nous suivra de suite à Rome. J'écrirai de Marseille, mais ne pourrai vous donner notre adresse qu'à Rome.

J'ai le bonheur d'être, Monseigneur, toujours votre, etc., J. C. E. DE MARTYROPOLIS.

Nouvelles de Rome.

Le Saint-Père, qui s'occupe, avec une sollicitude toute particulière, de l'amélioration du sort des classes pauvres et ouvrières, vient de prendre une résolution destinée, si elle est bien comprise et bien secondée, à exercer l'influence la plus salutaire sur l'avenir des familles nombreuses qui se livrent à l'exercice des métiers et des diverses industries. Cette mesure est la formation d'une commission spéciale, composée de cardinaux, de prêtres, d'avocats, d'hommes du commerce et même d'un certain nombre d'industriels et de simples ouvriers, dont la mission est d'étudier la législation, maintenant oubliée, qui régnait avant la première république les diverses corporations d'arts et métiers de la ville de Rome, et de la remettre en vigueur.

Cette législation, au dire des vieillards qui qui l'ont vue fonctionner, produisait les plus heureux résultats. Tous les métiers étaient réunis en corporation, et à la tête de chaque corporation deux ouvriers les plus intègres et en même temps les plus habiles exerçaient une sorte de pouvoir judiciaire, reconnu par les lois générales de l'Etat, où venaient ressortir toutes les questions qui s'élevaient entre les membres de la corporation eux-mêmes, ou avec leurs apprentis, ou enfin avec les personnes qui avaient quelques contestations au sujet du prix ou de la qualité d'un travail quelconque. Ces magistrats populaires, qui portaient le beau nom de consuls, avaient de plus un pouvoir disciplinaire sur tous les membres de la corporation; ils décernaient, sur le vu du travail, et après examen des garanties morales et religieuses de chaque aspirant, les brevets de maîtrise, exerçant une vigilance toute particulière sur les jeunes apprentis, et tenaient à honneur que la corporation conservât intacte sa renommée de moralité, de loyauté dans les transactions et d'habileté dans les divers travaux du métier.

On conçoit l'influence moralisatrice qu'une semblable institution devait exercer sur le corps dont tous les membres devenaient ainsi solidaires. Cette influence n'était pas moins charitable. Chaque corporation avait ses revenus propres, légués le plus souvent par ceux des membres qui arrivaient à la fortune, et qui, privés d'enfants et d'héritiers, laissaient les richesses que la bénédiction de Dieu avait accordées à leur travail, à leurs frères de la corporation. Avec ces revenus on élevait, on faisait instruire et on maintenait en apprentissage les enfants privés par la mort ou par la maladie, ou par des revers de fortune de leurs parents, des ressources suffisantes; on dotait les jeunes filles que leur pauvreté empêchait de trouver un mari; on soignait les malades, soit dans l'hôpital de la corporation, si elle en avait un, soit dans leur domicile; on donnait des pensions aux veuves et aux vieux ouvriers qui avaient usé leurs forces et à qui leurs bras ne pouvaient plus gagner le pain de chaque jour.

Si la corporation moralisait et soulageait corporellement, elle avait surtout une influence religieuse, source et principe de tous les biens. Un grand nombre de corporations les plus considérables avaient une église, le plus souvent très-richement dotée; celles d'une moindre importance réunissaient leurs efforts et parvenaient ainsi à élever leur église, et quelque fois c'était un véritable monument; c'est à l'aide d'une association pareille que treize corps de métiers différents avaient élevé la belle église de Santa-Maria-del-Orto, ainsi nommée parce que c'étaient les jardiniers qui avaient le plus contribué à sa construction et à sa dotation. Cette église est encore brillante de tout son éclat; elle appartient encore aux corporations qui la firent élever, et le 25 septembre dernier, elle a eu l'honneur d'être visitée par le Souverain-Pontife, qui daigna admettre au baise-main les nombreux confrères, et voulut bien, dans son insigne bonté, communiquer ses vœux pour le rétablissement et la restauration de cette belle œuvre des associations ouvrières.

Des églises fondées à Rome sous cette inspiration et destinées aux réunions des corporations sont encore très nombreuses. Les boulangers ont Santa-Maria-di-Loreto, sur la place Trajane; les pharmaciens, San-Lorenzo-in-Miranda, au Camp-Vaccino; les charpentiers,

San-Giuseppe, sur la prison-Mamertine; les libraires, Santa-Barbara; les palefreniers, Santa-Anna, au Borgo; les serruriers, San-Elligio, etc... Ainsi de presque tous les corps d'art. Les artistes eux-mêmes ont Santa-Martin et San-Luca, au Foro-Romano. Dans la plupart de ces églises il existe des confréries composées exclusivement des ouvriers de la profession, et l'office s'y chante régulièrement tous les dimanches et tous les jours de fêtes. La partie religieuse subsiste donc à peu près tout entière; il ne reste plus qu'à ressusciter la partie civile et administrative, et c'est le but que le Saint-Père a assigné aux investigations et aux travaux de la commission dont nous annonçons l'établissement. C'est la preuve que tout ce qui est fortement imprégné de l'esprit catholique a bien de la peine à mourir. Le côté matériel peut vieillir, peut même tomber en dissolution, mais la vie reste tant que le germe chrétien n'est pas mort.

Tout ce qui s'appuie sur l'Eglise participe en quelque chose à son immortalité, à la différence de toutes ces associations inventées par M. Saint-Simon, par M. Fourier, par M. Blanc et par tant d'autres, et que le même jour voit éclore et mourir. L'esprit de vie leur fait défaut; livrés, sans aucun contre-poids, aux rivalités de l'esprit humain et de l'intérêt particulier, au lieu d'unir, elles déshonorent; au lieu d'augmenter l'esprit de charité, elles l'étouffent, et c'est le plus souvent en Cour d'assises ou en police correctionnelle qu'elles vont terminer une existence qui n'a été signalée que par des haines, des divisions, des ruines et des scandales. Les questions sociales, comme on les appelle, les questions d'existence et d'organisation du travail ne peuvent point se résoudre en dehors du catholicisme; c'est une vérité que les réformateurs et leurs vains essais se chargeront de mettre de plus en plus en lumière. Puisse l'expérience nous éclairer enfin et nous faire recourir à la seule solution qui renferme la vie et le salut!

CANADA.

Sur quel s'appuie l'agitation Démocratique.

Peu d'années se sont écoulées depuis la dernière époque à laquelle le parti canadien-français, instruit par le passé, adhéra à cette politique prudente et conciliatrice, qui sait attendre comme elle sait réclamer, et qui approuvait alors un homme que ses compatriotes n'ont plus maintenant pour chef.

Que cet homme, ce citoyen, si l'on veut, cet orateur, ait déserté la cause commune, est-il besoin de le prouver? S'il ne fallait que cela, nous n'hésiterions pas à fournir cette preuve tangible.

Un parti plus enthousiaste que réformateur, a fait pis encore en compromettant au prix des dissensions, cette même cause qu'il avait approuvée et qu'il abandonna bientôt pour s'attacher à cet homme dont il a fait la personification vivante des intérêts publics dans un système en dehors, non seulement de la voie constitutionnelle, mais même en dehors des possibilités de la politique.

Il en résulte qu'en ce moment où il s'agit de la réalité, on ne saurait plus voir dans le nom de M. Papineau le symbole du patriotisme et de la concorde, mais plutôt un signal de division, de luttes anarchiques commencées en 1848 par des manifestes et perpétuées en 1851 par les bulletins électoraux de l'Avenir.

Le candidat, assurément très respectable, dont nous parlons, peut ne pas acquiescer sur tous les points aux idées des doctrinaires politiques qui, de libéraux qu'ils étaient, rationnellement, en 1848, sont enfin tombés au rouge en 1851; mais nous tenons à rappeler que c'est bien ce même candidat qu'ils prennent encore aujourd'hui pour chef.

Or, n'est-ce pas ce même parti qui dans un temps répudia l'Union des deux Provinces parce qu'elle tendait à noyer l'élément Canadien-français, et qui, dans un autre, appelle l'annexion, comme si l'annexion n'était pas elle-même un gage plus assuré de ce malheur? Nous pourrions lui demander encore si, en d'autres ten, p, il n'admettait pas une nationalité, tandis qu'aujourd'hui il conteste à la nationalité le pouvoir d'exister, rationnellement et de fait.

Nous sommes sûr qu'il répondrait affirmativement sur ce point, s'il répondait. Le parti a donc essentiellement altéré son drapeau.

Rappelons encore dans cette récapitulation sommaire, sur quelles bases il a prétendu arriver à la réalisation de ses plans démocratiques. Le point culminant de sa polémique toujours violente, toujours accusatrice, ça été la corruption ministérielle, mais la corruption articulée, jamais la corruption prouvée, si ce n'est par des déductions de cette chose même qu'il aurait fallu démontrer au point de départ. Ce sujet pourrait être à lui seul la matière d'un chapitre.

Corruption! Il n'y a pas même une idée dans ce mot qu'on a rendu sonore, que l'on oblige presque d'accepter comme un fait. Qu'on nous dise donc une bonne fois quel intérêt les ministres passés ont eu, quel intérêt les ministres d'aujourd'hui peuvent avoir eux-mêmes à corrompre, et pourquoi le feraient-ils?

Le bulletin électoral a donné le mot de l'énigme. C'est, dit-il, que la corruption est un moyen de se maintenir au pouvoir. Mais vous ne supposez pas au moins que la liste civile puisse servir d'aliment à cette corruption ministérielle? La supposition est d'une absurdité trop évidente pour obtenir crédit, même en un temps d'élections. Vous serez donc réduits à dire qu'il y a des ministres assez bons spéculateurs pour jeter leur argent, la juste indemnité de leurs services, leur fortune peut-être, en pâture à la corruption, pour le seul plaisir de corrompre, et sans aucun bénéfice personnel; hypothèse qui à tous égards vaut la précédente.

Restent néanmoins les octrois publics, les mesures législatives nécessitant des votes de deniers. Ce sont là des faits que des démocrates osent bien souvent dénoncer pour des actes de corruption en appelant à leur aide des considérants de toute espèce qui n'ont jamais une bien grande valeur, puis, en définitive ils n'incriminent que les intentions; tactique des moins difficiles et qu'on ne mettra certainement jamais au nombre des plus honnêtes.

Si, au lieu de le répudier, nous adoptons un pareil système, celui d'attaquer la législation entière du pays en lui attribuant, ainsi qu'aux ministres, des intentions coupables (chose que ne se permettait pas pour la France les démocrates-médés qui veulent aussi y renouveler toute chose) et de regarder comme légitimes et convaincants les moyens dont il suggère l'emploi, serait-il un ministère, une chambre de composition démocratique et état de tenir tête à une opposition à laquelle ce système servirait de base? Le sens commun a déjà répondu. Voilà cependant où même l'absolutisme démocratique du Bas-Canada.

Il n'y aurait pourtant aucun mal à prendre au mot les démocratiseurs du moment. Si on les en croit, la politique qui n'est pas leur politique, les hommes qui ne sont pas leurs hommes n'ont rien à faire et ne peuvent rien pour le bien public. Nous nous permettons d'en inférer:

Que les démocrates, s'ils arrivent au pouvoir, seront capables, par l'irrésistible ascendant de leurs systèmes, aussi bien que par leur infériorité collective, d'effectuer sous le plus court délai que l'on jugera bon de leur prescrire (autrement il y aurait corruption dans le retard) de procurer au peuple toutes les réformes gouvernementales, industrielles et politiques à la fois;

Qu'ainsi, les notions économiques et gouvernementales, dans les limites des besoins et du vrai, étant par privilège spécial le partage du cabinet démocratique, les plans qu'il mettra au jour et les mesures qu'il proposera, réalisant à la lettre la perfection idéale du genre, pas une voix ne s'élèvera, dans l'enceinte parlementaire, ni en dehors, que ce ne soit pour leur accorder une approbation enthousiaste et en honorer la source par un hommage; ce résultat étant le produit nécessaire de la véritable démocratie;

Que néanmoins, au cas que le contraire n'arrive, ou s'il y avait symptôme d'un résultat tout autre, ce sera l'impérieux devoir du ministère démocrate d'engager ses amis de la chambre basse à ne le point favoriser de leurs votes, en considération de ce que cet appui

donné par les membres de l'assemblée législative au cabinet qui mérite leur confiance, prouve évidemment corruption de la part du dit cabinet, et servilité de la part de ses dits souteneurs;

Que, quoiqu'il en soit, et dans tous les cas où il sera question d'améliorations importantes ou mineures, devant nécessiter des saignées quelconques à la bourse publique, les octrois d'argent étant d'ailleurs une affaire délicate, entraînant une grande responsabilité, et la décision du ministère démocrate et les votes de ses adhérents sur ces mesures pouvant paraître constituer chose comme ce que l'on désigne par les mots dilapidation des deniers publics, il est de règle qu'en ce cas le dit ministère enverra à fond de cale son libre arbitre ainsi que la chose projetée, laissant le peuple faire comme il pourra, en attendant mieux;

Qu'en aucun cas il ne sera permis au ministère démocrate d'appeler aux charges et aux emplois publics des hommes qu'il aura pour amis, attendu que, par ce seul fait, il demeurera atteint et dûment convaincu de corruption au premier chef;

Que, pour s'épargner ce douloureux reproche, et jetant aux orties ces "celléités" que l'on décore des singuliers noms de convenances morales et de raison publique, il n'appellera aux emplois en général que ses ennemis politiques, sûr d'avance de contribuer par là au fonctionnement parfait des institutions et du gouvernement;

Que ses ennemis politiques refusant d'accepter aucun emploi, alors il faudra bien ne pas nommer du tout aux emplois publics; ce qui s'appellera être conséquent;

Qu'ainsi, désirant être vraiment sans peur et sans reproche, le cabinet démocrate qui n'aura accepté le pouvoir qu'afin de donner par lui-même l'exemple du gouvernement parfait et impeccable aux autres, ne fera pour ainsi dire qu'apparaître sur les banquettes ministérielles et s'empressera de les céder au plus vite à d'autres occupants pour donner au peuple la preuve la plus éloquente de son indifférence pour les honneurs et de son juste mépris pour les emplois qui rapportent de l'argent, etc.

Pour former sans doute les voies aux corruptions futures, on a imaginé un programme en 29 articles. La nature quelque peu contradictoire et les impossibilités de ce programme n'empêchent point ses auteurs de continuer à le stéréotyper dans les colonnes de l'Avenir comme un mouvement impérissable de sagesse. Mais on refuse de s'expliquer sur ce qu'il y a, selon nous, de plus important. Les auteurs du programme permettent-ils que l'on soit démocrate sans en admettre indistinctement tous les articles, ou faut-il pour cela s'incliner devant la majesté de l'ensemble? Au premier cas, il serait donc permis de voter tel ou tel article, condition bien honnête de penser pour soi; ce qui approcherait fort d'être ministériel; au second cas, c'est, il nous semble, de la part de quelques individus, qui ne sont pas le peuple, une sorte d'irrévérence envers la souveraineté du peuple, qu'ils proclament, (voyez les bulletins) que de lui poser ainsi 29 articles sur le ton d'un ultimatum. Il n'y a de républicains, selon nous, que ceux qui se font les valets de la souveraineté populaire au lieu d'en être les dictateurs.

Dépendant, il y a exception à toute règle, même aux programmes démocratiques. M. Papineau est hostile à l'abolition de la tenure seigneuriale, l'un des sorts articles du programme, et le parti veut cependant élire M. Papineau. Pourquoi? nous l'ignorons longtemps; sans doute!

Mais ce qu'il y a de passablement étrange, c'est que, dans une réunion de démocrates de Montréal, tons appuis chaleureux de M. Papineau, l'on vient de proclamer les candidatures nouvelles la nécessité de réclamer l'abolition de la tenure seigneuriale!

N'avons-nous pas raison de dire que le parti démocrate n'est qu'un plaisir le programme qu'il impose? C'est nécessairement de sa part une grande inconscience. Les électeurs en prendront acte.

Nous ne demanderons pas s'il était plus mal à M. Lafontaine d'opiner contre la réforme électorale basée sur la population qu'il n'est à M. Papineau d'être le partisan décidé

—Bien lentement, murmura Marini, qui mordillait une plume entre ses dents.

—Où perchait-il? Impossible de le savoir; ma foi! j'allais filer avec mes papiers sans te de mieux. Lorsqu'un matin, j'étais en train de tuer des verres de Kink; j'entends dire à côté de moi: tiens! le vieux qui passe. Je fais un bond.... Le vieux!... qui?... quoi?... qu'est-ce?... J'avale mon verre et je file; je le rattrape qui montait un petit chemin, j'engage la conversation, et sans avoir l'air de rien, je prononce le nom du sabotier Barasson... Nom d'un petit verre! si vous aviez vu, il s'est arrêté court comme si une coulèure lui avait piqué le talon, et voilà qu'il me raconte tout au long l'histoire de Barasson.... Sapristi! quel coquin!... J'en ai bien vu, mais pas de cette force-là. Et pendant que le vieux parlait, la sueur lui coulait le long des joues, il avait de grosses larmes dans les yeux; je ne savais plus où j'en étais. "Pauvre vieux! que je lui dis en lui serrant la main, et là, sucrédieu, de grand cœur, c'est pas possible!..."

—Pas possible! qu'il me dit; j'en ai la preuve: —"Si c'est vrai?... Comme Dieu existe." —L'on ne m'avait pas trompé, murmura Marini, qui écoutait avec attention et avait les yeux attachés sur le visage de Forin. Continue.

—Saprédiou! j'en'ai pas pu m'empêcher de lui dire, en v'là un fameux brigand auquel ce serait doux et plein d'agrément de torré le cou comme à un canard.

—"J'en ai les preuves! j'en ai les preuves!..." répétait le vieux en tremblant de tous ses membres.

—Eh bien! cet excellent sabotier à un fils. —"Un fils! et qu'est-ce qu'on lui fait?... On le dorlote tout comme un poulet gras et on l'aime comme du vieux vin, vu qu'il a trois millions.... "Que son père a volé!... me cria l'autre.... Un fils!... un fils!... où est-il?... "A Paris... à Paris." "Oh! si je pouvais y aller!" Alors je calcule mon effort et je lui dis: "Ça peut se faire, vous m'avez l'air d'un brave homme avec vos cheveux blancs; j'y vais, nous partons ensemble.

—Bravo! s'écria Marini; et il est à Paris? —Comme toi-z-et moi. —C'est un coup de maître pour notre association.

—Que dis-tu de l'ami Forin? —Je dis que s'il a besoin d'argent il n'a qu'à parler.

—Je parle, et je demande un joli petit papier carré; pas une coupure, bien entendu. —Tu l'as mérité; signe ce reçu et voilà. —Je vais apposer mon paraphe paternel et maternel.

—Maintenant, écoute. —Je t'écoute et je bois. —Comment s'appelle le vieux? —Benoist.

—Où demeure-t-il? —Rue des Prouvaires N. O. 2, dans un garni. —Tu m'y mèneras demain, il faut qu'il se

tienne tranquille jusqu'au jour où on aura besoin de lui.

Marini, après avoir écrit le nom et l'adresse, se leva et s'arrêta tout étonné devant Forin: —Qu'est-ce que tu fais donc?

—Je termine, balbutia Forin, qui tenait à deux mains la bouteille et buvait à même. Eh bien! qu'est-ce que c'est, continua-t-il en trébuchant, tu danses sur tes quilles! Forin, mon bonhomme, respectons l'équilibre. Est...ce... que... tu... n'es... plus... de... la... partie?... Forin, voyons, dit Marini en s'avancant, laisse cette bouteille, tu as déjà trop bu.

—Trop bu?... Qu'est-ce... qui... à... dit... ça...? Forin... ne... voit... jamais... à... à...?... apprends... cela... paltoquet... Ma... a... ri... ni... Et il avala d'un trait le reste de la bouteille. Appuyé du dos contre la cheminée, il resta un instant debout, les yeux ouverts, les lèvres pendantes.

Puis, tout d'un coup, il glissa sur son unique talon et tomba en travers du cabinet. La bouteille qu'il tenait encore à la main se brisa en mille morceaux.

—Allons, bon, fit Marini en se penchant sur lui, en voilà bien d'une autre.

Les lèvres de Forin s'agitèrent nerveusement; mais ses yeux étaient fermés et de grosses gouttes d'eau coulaient sur son visage comme s'il eût été trempé par une pluie d'orage; sa jambe de bois et sa jambe naturelle s'étaient arrangées pour le mieux et fraternisaient ensemble de bonne grâce.

—Forin!... Forin!... répétait Marini en secouant l'évrogne; il se fait tard, tu ne peux pas rester ici.

Mais celui-ci n'appartenait déjà plus aux choses de ce monde et était plongé dans un sommeil léthargique, agité toutefois de minutes en minutes par des crispations convulsives.

Marini ne tarda pas à s'apercevoir de l'innutilité de ses efforts.

—Que le diable l'emporte!... gromela-t-il entre ses dents en poussant du pied le corps étendu.

Et il ouvrit la porte de la petite pièce qui lui servait de chambre à coucher.

Peu à peu sa mauvaise humeur disparut; car il calculait dans sa pensée les heureux résultats du voyage de Forin.

Il ne tarda pas à se coucher. Tout en éteignant sa lumière, il murmura à demi voix d'un air de satisfaction: —C'est égal, je peux dire comme Titus: —Je n'ai pas perdu ma journée; le La Vrière n'a qu'à bien se tenir.

Et ce fut là toute sa pensée...

CHAPITRE QUATRIÈME.

Quittons les habitudes de la chaumière et leurs joies excentriques, quittons l'italien Marini et les patriotes conspirateurs...

nous avons suivi pas à pas dans les jours néfastes de la révolution. Le roi Louis XVIII, en récompense de tant de services loyalement rendus, de tant de sang noblement versé, l'a nommé duc et pair après la seconde restauration.

Le duc De Saverney a quatre-vingts ans. Mais ces hommes, dont la jeunesse vigoureuse et triste à la fois, n'a été que combats et rudes épreuves, et dont la vie s'est passée loin des molles joies des boudoirs et des fêtes, avait cette belle et austère vieillesse que Dieu donne à ses élus; leurs visages portaient l'empreinte des mâles vertus qui les avaient distingués.

C'est qu'ils avaient assisté aux orielles époques de ce siècle si fécond en terribles événements, et que leur sang, comme celui des vieux guerriers du moyen âge, s'était nourri du choc des combats.

De tout temps la vie de ces hommes avait été épurée par les grands sacrifices et les grandes catastrophes; soldats ou martyrs, ils avaient vu tomber en cendres leurs plus chères croyances. Le renversement du trône et des autels, le meurtre du roi, le massacre de tons les leurs, telles étaient les douloureuses luites de ces existences marquées par la fatalité; la volonté inexorable du destin avait assis pêle-mêle enfants, hommes et vieillards au banquet de toutes les déceptions. Mais, pour les fortes natures, l'adversité n'est pas le pilon qui broie, c'est le creuset qui épure.

(A continuer.)